

COMPTE-RENDU DE SEANCE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune du Gault-Saint-Denis

.....
Séance du 29 Janvier 2019
.....

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Date de convocation
24/01/2019

Le vingt-neuf Janvier à 20h, le conseil municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Valérie DI LUCCA, Maire.

Présents :

Mme DI LUCCA Valérie, Maire, M. FOUCHER Jean-Luc, Mme JOUANNET-LEFRANC Claude, M. GOUSSARD Alain, M. PAILLEAU Stéphane, M. MESLARD Philippe, M. CHERAMY Damien, M. WISSOCQ Eric, M. MOREAU Benoist, Mme JUTEAU Gisèle, M. DARMIGNY Bertrand, M. BESNARD Xavier.

Absent excusé donnant pouvoir :

M. CHERAMY Damien donne pouvoir à Mme Sabrina LELIARD
M. COLLARD Sylvain donne pouvoir à M. Stéphane PAILLEAU

Secrétaire de séance : M. PAILLEAU Stéphane

VALIDATION DES PRECEDENTS COMPTES-RENDUS

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé.

Mme la Maire retire un point à l'ordre du jour, qu'elle évoquera dans les questions diverses à savoir : la délibération pour le Legs de M. CHRISTILLIN

EAU : TARIFS EAU-ASSAINISSEMENT 2019

Tarifs de l'eau et de l'assainissement au m ³ (Révisables selon les taux au moment de la facturation)	
Eau Potable (production prise en charge par la Communauté de Communes)	0,84€ par m3
Eau Potable (distribution prise en charge par la commune)	0,70€ par m3
Taxe FSIREP	0,068€ par m3
Taxe Pollution Domestique (Agence de l'eau)	0,30€ par m3
Sous Total eau/m³	1.908€ par m3
Redevance d'assainissement	2,10€ par m3
Taxe Réseau de collecte (Agence de l'eau)	0,15€ par m3
Sous Total assainissement/m³	2,15€ par m3

Taxes sur l'eau	
Taxe d'entretien du réseau d'eau (2 x10 €). Depuis le 1 ^{er} Janvier 2010, la commune prend en charge le remplacement des compteurs défectueux	20 € par compteur et par an
Taxe de raccordement des immeubles neufs (prise d'eau, robinet sous bouche à clé, compteur d'eau)	Au coût réel
Taxes sur l'assainissement	
Participation à l'assainissement collectif	3 600 € par branchement

Tarif de l'eau pour les cultivateurs	Pour les traitements agricoles, il est facturé un mètre cube d'eau par hectare. La facturation comprend le prix de l'eau, la redevance assainissement et les diverses taxes.
--------------------------------------	---

Le Conseil Municipal, **APPROUVE**, (**POUR** : Valérie DI LUCCA, Jean-Luc FOUCHER, Claude JOUANNET-LEFRANC, Alain GOUSSARD, Xavier BESNARD, Stéphane PAILLEAU, Eric WISSOCQ, **CONTRE** : Sabrina LELIARD, Damien CHERAMY, Sylvain COLLARD, Philippe MESLARD, Bertrand DARMIGNY, Benoist MOREAU, Gisèle JUTEAU) les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2019

SUBVENTION : FONDS DE PEREQUATION 2018

Après avoir pris connaissance du règlement du fonds de péréquation 2018, autorise La Maire à solliciter le FDI pour les travaux et l'acquisition d'investissements qui seront réalisés en 2019 sur la commune.

Le Conseil Municipal **APPROUVE, à la majorité** (**POUR** : Valérie DI LUCCA, Jean-Luc FOUCHER, Claude JOUANNET-LEFRANC, Alain GOUSSARD, Sabrina LELIARD, Eric WISSOCQ, Gisèle JUTEAU, Xavier BESNARD, Stéphane PAILLEAU, Damien CHERAMY, Philippe MESLARD, Benoist MOREAU, Sylvain COLLARD **CONTRE** : Bertrand DARMIGNY) la demande de fonds de péréquation 2018.

SUBVENTION : FDI Thuyas du Stade

Considérant la nécessité de procéder à l'aménagement du stade et au renouvellement des THUYAS.
Vu le devis estimatif proposé pour un montant de 37064.96€ H.T soit 44 477.95€.

Le Conseil Municipal **APPROUVE, à la majorité** (**POUR** : Valérie DI LUCCA, Jean-Luc FOUCHER, Claude JOUANNET LEFRANC, Alain GOUSSARD, Eric WISSOCQ, Philippe MESLARD, Stéphane PAILLEAU, Sabrina LELIARD, Bertrand DARMIGNY, Xavier BESNARD, Gisèle JUTEAU, Sylvain COLLARD, Damien CHERAMY **ABSTENTIONS** : Benoist MOREAU) la demande de subvention FDI pour les Thuyas du Stade à hauteur de 8895.59€ soit 24% du montant du projet et autorise Madame La Maire a signé tous les documents nécessaires.

SUBVENTION DETR THUYAS DU STADE

Considérant la nécessité de procéder à l'aménagement du stade et au renouvellement des THUYAS.
Vu le devis estimatif proposé pour un montant de 37064.96€ H.T soit 44 477.95€.

Le Conseil Municipal, **APPROUVE, à la majorité** (**POUR** : Valérie DI LUCCA, Jean-Luc FOUCHER, Claude JOUANNET LEFRANC, Alain GOUSSARD, Eric WISSOCQ, Philippe MESLARD, Stéphane PAILLEAU, Sabrina LELIARD, Bertrand DARMIGNY, Xavier BESNARD, Gisèle JUTEAU, Sylvain COLLARD, Damien CHERAMY, **ABSTENTIONS** : Benoist MOREAU) la demande de subvention DETR pour un montant de 7412.99€ soit 20% du montant total pour les Thuyas du Stade et autorise Madame La Maire a signé tous les documents nécessaires.

AMF SOUTIEN COLLECTIVITES

Le Conseil Municipal **APPROUVE, à l'unanimité**, la délibération de l'AMF de soutien aux collectivités.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé

- Du legs Christillin
- Des chiens errants sur la commune
- Des problèmes de chauffage dans les vestiaires du stade
- Du nouveau propriétaire du restaurant, Place de l'Eglise
- Du goûter des enfants.

Fin de la séance : 21H30